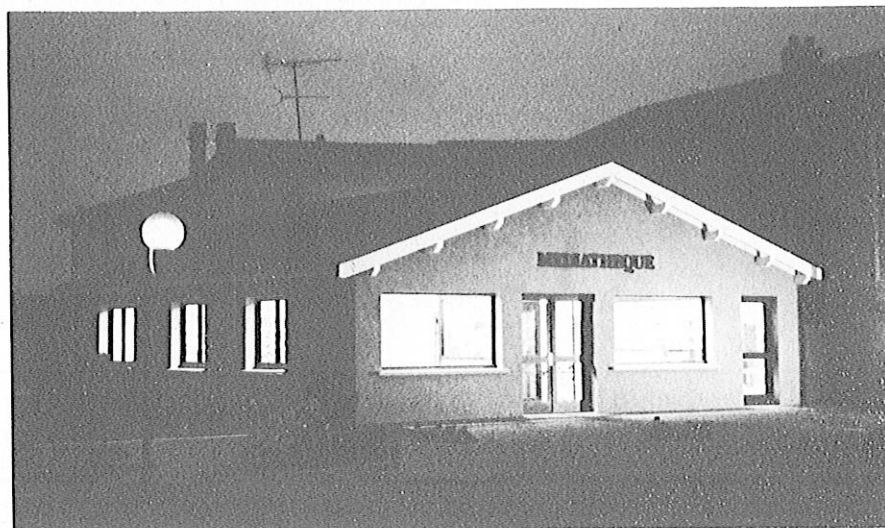


Pollionnay

Bulletin d'Informations municipales et communales

JUILLET 1991 - N° 34



Sommaire

Le Mot du Maire	3
Compte rendu des séances du Conseil Municipal	4
Etat-civil - Avis	5
Ecole publique mixte de Pollionnay	6-7
Ecole de Musique de Pollionnay	8
Clique	8
Associations des Familles	8
Anciens Combattants	9
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	9
Infos... Infos...	11-14
Petit lexique à l'usage des maires ruraux	15
Les dix commandements contre le cambriolage de votre appartement	15

Le Directeur Gérant : Monsieur Raymond DUCLOS, Maire

Responsable informations : Jean BLIEM, Adjoint

Responsable commercial : Roger DEROUX, Adjoint

*Merci de votre confiance aux annonceurs
qui nous permettent la parution du Bulletin Municipal
dans sa nouvelle présentation*

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

Le Mot du maire

INFORMATION - DESINFORMATION

Certains médias : journaux, radios, télévisions, nous apportent sans arrêt des nouvelles internationales, nationales, régionales, locales. Des renseignements qui souvent, de la part de leurs auteurs, voudraient devenir des enseignements. Les signataires de ces articles écrits, parlés, télévisés, se prennent pour des maîtres à penser et veulent former des écoles. Or, que de faits, que d'événements mis sur le devant de la scène grossis volontairement, se révèlent faux après quelques heures ou quelques jours et tombent dans l'oubli le plus total.

Si j'ai commencé à parler de ces certains médias dont le comportement n'est pas conforme à la déontologie de la profession, il en existe beaucoup et c'est le plus grand nombre qui exerce leur métier avec la plus parfaite conscience professionnelle et sont dignes de nos remerciements et de nos éloges et ne mélange pas information et désinformation.

Mon propos est d'attirer votre attention sur le fait qu'il est fort difficile de démêler le vrai du faux et que l'on doit se méfier des nouvelles qui circulent et de ne les accepter que lorsqu'on est sûr de leur véracité.

Il faut garder son esprit critique, faire une analyse lucide des événements, des dires. Ne nous laissons pas leurrer par ceux qui font croire que leurs connaissances sont totales alors que leurs belles paroles cachent très souvent leur ignorance, et même leur incompetence.

Apprendre à discerner la vérité, n'est pas chose facile dans une société hautement technologique où les progrès en moins d'un siècle ont été immenses. Conservons notre sens de la raison, conservons notre humanisme, donnons une orientation morale à notre vie, ne soyons pas égoïstes, soyons attentifs à nos voisins proches ou lointains, pensons aux autres, ne vivons pas en circuit fermé. Soyons tolérants, soyons disciplinés. Que l'esprit d'analyse soit notre compagnon de chaque jour.

Et comme disait MONTAIGNE, mieux vaut une tête bien faite que trop pleine.

Le Maire,
Raymond DUCLOS

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

Séance du 03/06/91

Urbanisme :

- L'application par anticipation des dispositions du POS en cours de révision (règlement, zone Na du Bourg, zone Nai du labbé) valable six mois, devra être renouvelée.
- Le projet de révision du POS comporte des emplacements réservés pour les besoins futurs de la commune. Les parcelles classées constructibles, le demeurent bien sûr. Les demandes individuelles seront toutes transmises au commissaire enquêteur.
- Les communes de Grézieu et Ste Consorce s'associent à la réalisation de l'assainissement de la vallée sud.
- Les travaux de l'aménagement de la zone Na du Bourg doivent, si tout va bien, débuter en décembre, ceux de la réhabilitation de la maison Rivoire (permis déposé) début septembre.
- Le centre du Bourg étant fort agréablement rénové, chacun doit veiller à la bonne conservation du site.
- Des plaques de rues équiperont bientôt le Bourg.

Finances :

- Le VSAB du corps des Sapeurs-pompiers (189 790 F TTC) est subventionné par le Conseil Général (40 000 F) et l'amicale des pompiers (50 000 F).

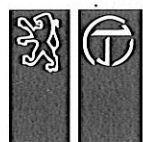
- 45 heures supplémentaires seront réglées à Mme Latour, au tarif habituel.
- L'équipement informatique de la Mairie sera entièrement subventionné.
- L'achat du lecteur reproducteur de microfiches pour cadastre coûte 16 681 F.

Divers :

- 7 membres du Conseil participeront à la journée de la CRCL le 15/06/91 à Sainte Consorce.
- La commune renouvelle son adhésion au Syndicat d'Etude du Bassin versant de l'Yzeron.
- Le 18 juillet : départ de Pollionnay du raid VTT "Rhône-Vert".

Vie scolaire :

- Un accord se met en place avec les communes voisines pour la prise en charge, sous conditions, des frais scolaires d'enfants de Pollionnay qui y sont scolarisés.
- Le Conseil d'école a décidé de demander à l'Inspection Académique le report des cours du samedi au mercredi.



CARROSSERIE

VENTE NEUF ET OCCASION

GARAGE CHAPOLARD

Agent PEUGEOT-TALBOT

6, Route des Pierres-Blanches
69290 GREZIEU LA VARENNE

78 57 02 09

*DU NOUVEAU A CRAPONNE !
OUVERTURE D'UNE AGENCE*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

au 95, Avenue Édouard-Millaud
du mardi au samedi
TÉL. 78.44.65.30

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

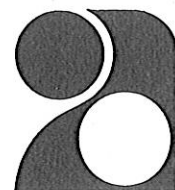
électricité générale - chauffage électrique

INSTALLATIONS
ISOLATION
VENTILATION

Marcel CHANTRE

12, rue du Dronaud
69670 VAUGNERAY

Tél. 78 45 81 20



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ
"La Rapaudière"
6990 POLLIONNAY

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées

état civil

NAISSANCE -	4 avril :	Noémie JASSERAND
	9 mai :	Noémie BOUCHARD
	14 juin :	Déborah PERRAUD
MARIAGE -	27 avril :	Robert NIETTO et Florence BIRET
	4 mai :	Lino SMANIOTTO et Josette BURNICHON
	14 juin :	Jean PASTRE et Martine MARLEIX
DECES -	10 avril :	Louis BAIZET
	13 mai :	Anne-Marie ROSSIGNOL

AVIS

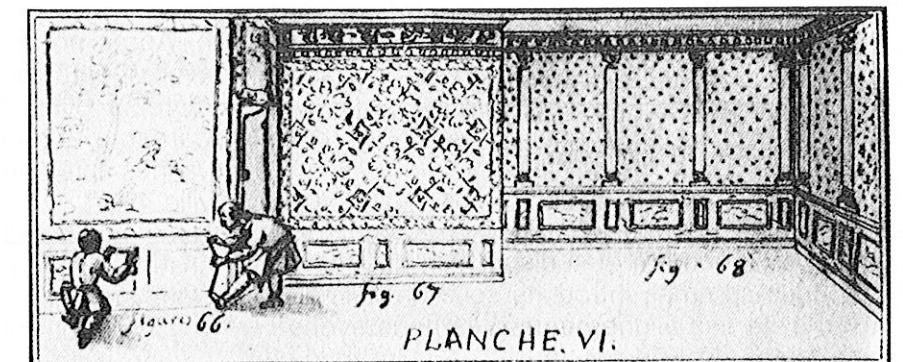
- * **Une benne sera mise à disposition du 15 au 22 juillet.** Ce service est renouvelé **chaque trimestre.**
- * Nous rappelons que la déchetterie de St-Genis-les-Ollières peut recevoir les objets encombrants.
- * **Chaque mercredi matin**, se tient, place des Platanes, un marché, riche entre autres de produits locaux.
- * **Recensement militaire.** Les jeunes gens nés entre le 1^{er} avril et le 30 juin 1974 doivent se faire inscrire en mairie avant le 31 juillet 1991. Apporter le livret de famille.

Le 20 Février 1991, disparaissait le Père SIVIGNON, curé de notre paroisse. M^r le Maire aimerait rappeler les excellents rapports que le Père SIVIGNON a toujours entretenus avec les différentes équipes municipales, et rendre hommage à son souci constant de dialogue et de paix. Que cette paix soit sienne maintenant.

PAPIERS DE TENTURES - DÉCORS PANORAMIQUES

Documents exclusifs - Collection unique en France - Éditeur depuis 1880

Étoffes d'Intérieur
Soieries de Lyon
Sièges et canapés
Atelier de confection



HENRI GERMAIN

BRUNO VITAL DURAND

11 RUE AUGUSTE-COMTE - 69002 LYON - TÉL. 78.42.69.79

Ecole publique mixte de pollionnay



Découverte de la Bretagne

(Du lundi 13 mai au Samedi 18 mai 1991)

Le lundi matin 13 mai 1991, nous sommes 47 élèves de l'école publique de Pollionnay accompagnés de nos instituteurs (M. Beaumont, M. Cavassa) et de deux parents d'élèves (Mme Barbera, Mme Tisseur), à partir en car dès 6h00 du matin pour rejoindre Carnac dans le Morbihan.

Au cours de notre voyage, nous avons suivi l'itinéraire : Feurs, Clermont-Ferrand, Vierzon, Tours, Angers, Nantes, Vannes et enfin nous sommes arrivés à Carnac à 19h20, après avoir parcouru 767 km.

Après un bon repas qui nous attendait au centre familial "Jean Debiesse", notre premier plaisir a été d'aller admirer l'océan.

Mardi matin, nous nous sommes levés à 5h30 pour assister à la "Criée" du port de Lorient et nous avons visité un chalutier industriel. Nous avons découvert que le port de Lorient était également une base navale de sous-marins et un centre de chantiers navals. En fin de matinée, nos correspondants de Ploërdut nous ont rejoints à la Citadelle de Port Louis.

Ensemble nous avons découvert la côte sauvage de la presqu'île de Quiberon avec d'impressionnantes falaises.

Mercredi matin, nous sommes partis à pied voir les célèbres alignements de Kermario et nous avons été frappés par le nombre et la disposition des menhirs. Nous nous sommes introduits sous un dolmen situé au bord de ces alignements puis nous avons visité le cumulus de Kerkado (butte de terre et de pierre servant autrefois de monument funéraire).

L'après-midi, nous sommes allés à "la pêche à pied". A l'aide d'une épuisette nous avons attrapé : petits poissons, crabes, anémones, crevettes, bernard l'hermite.

Notre pêche a permis d'observer : coques, patelles, moules, couteaux, huîtres.

Nous avons été surpris par la marée montante et certains ont eu les pieds mouillés.

En car, nous sommes allés visiter les installations

d'un ostréiculteur dans les parcs à huîtres du Po. Notre soirée s'est achevée par une sympathique veillée en compagnie d'un conteur breton.

Jeudi matin, nous sommes partis en car rendre visite à nos correspondants de Ploërdut. Après 1h30 de route, nous arrivons enfin devant leur école. Ils nous la font visiter et nous partons ensemble contempler leur village. Après avoir pris notre repas au restaurant scolaire, nous sommes allés découvrir un élevage industriel de poulets puis une ferme tournée essentiellement vers l'élevage : porcs, taureaux, vaches laitières. Avant de nous séparer nos correspondants nous ont préparé une fête avec des instruments de musique bretons (bombarde, binioù...), et nous avons même dansé sur ces airs. De retour à Carnac, à la veillée, un ostréiculteur est venu nous parler de son métier et illustrer son commentaire par des diapositives.

Vendredi matin, après avoir fait nos bagages et rangé nos chambres, nous sommes partis pour Locmariaquer où nous avons retrouvé nos correspondants avec lesquels nous avons embarqué sur une vedette, pour effectuer le tour du golfe du Morbihan après avoir fait escale sur l'île aux Moines. Après avoir pique-niquer, nous avons joué sur la plage pendant que nous allions à tour de rôle acheter nos souvenirs. Au cours de notre trajet en bateau, nous avons contourné de nombreuses îles, nous avons observé des goélands en train de nicher, un héron et des cormorans. De retour à Locmariaquer nous avons repris le car pour aller voir le célèbre grand menhir brisé dont le poids approche 350 t. Devant se grand menhir, nous avons fait nos adieux à nos correspondants de Ploërdut, après avoir pris quelques photos souvenirs.

En fin d'après-midi, nous nous sommes arrêtés au port de plaisance de la Trinité-sur-Mer pour admirer les grands voiliers : monocoques, catamarans, trimarans...

Après notre dernier repas pris au centre, nous avons quitté avec beaucoup de regret nos deux animateurs Gilles et Nathalie. Nous sommes partis de Carnac à 20h45 et nous avons déposé Nathalie à Vannes après une petite visite des remparts de cette ville.

Nous avons roulé toute la nuit avec changement de chauffeur à Tour. La plupart d'entre nous ont dormi. Nous sommes arrivés à Pollionnay à 8h30 après un voyage retour de 713 km, heureux de retrouver nos parents.

Nous garderons un très bon souvenir de notre séjour en Bretagne, et nous remercions tous ceux qui nous ont aidés à financer notre projet (mairie, parents, associations, donateurs).

Nous aimerions pouvoir renouveler cette expérience et découvrir l'année prochaine une autre région.

*Les élèves de l'école
publique de Pollionnay*

Organisation du temps scolaire en 1991-1992

Les enquêtes effectuées auprès des parents d'élèves ont fait apparaître que 74 % des familles concernées souhaitaient le report du samedi matin au mercredi matin.

Le demande de ce report effectuée par le conseil d'école a été acceptée par l'Inspection d'Académie.

Le conseil d'école du 1er juillet 1991 a donc décidé pour l'année scolaire 91-92 l'aménagement suivant :

Ouverture de la garderie : 7h30 tous les matins de classe.

Horaires de classe :

Lundi	8h30 à 12h	13h30 à 16h
Mardi	8h30 à 12h	13h30 à 16h
Mercredi	8h30 à 11h30	(2 mercredis sur 3) (voir le planning)
Jeudi	8h30 à 12h	13h30 à 16h
Vendredi	8h30 à 12h	13h30 à 16h

De 16h à 17h30, les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- Activités du Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant : gymnastique, tennis de table, musique, informatique-télématique, bibliothèque, arts plastiques, ateliers bois, football.

- Etude surveillée.

Le restaurant scolaire municipal fonctionne les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12h30 à 13h20.

La municipalité de Pollionnay envisage d'ouvrir le restaurant scolaire les mercredis de classe, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Les parents désirant que leur enfant mange au restaurant scolaire tous les mercredis de classe voudront bien le signaler dès que possible auprès de l'école ou de la mairie (l'ouverture ne sera étudiée que s'il y a suffisamment d'inscrits).

Cette nouvelle organisation du temps scolaire sera évaluée en cours d'année et pourra être réaménagée en cas de besoin pour l'année scolaire 92-93.

Planning de l'année scolaire 91-92

1^{er} Trimestre

Rentrée des élèves : Mardi 10 septembre 1991

Les enfants travailleront les mercredis suivants :
11/09 - 18/09 - 2/10 - 23/10

Vacances de Toussaint : du vendredi soir 25/10 au lundi matin 4/11.

Les enfants travailleront les mercredis suivants :
6/11 - 20/11 - 27/11 - 11/12 - 18/12

Vacances de Noël : du vendredi soir 20/12 au lundi 6/01/92.

2^{ème} Trimestre

Les enfants travailleront les mercredis suivants :
15/01 - 22/01 - 5/02 - 12/02

Vacances d'hiver : du vendredi soir 21/02 au lundi matin 9/03/92.

Les enfants travailleront les mercredis suivants :
11/03 - 18/03 - 1/04 - 8/04

Vacances de printemps : du vendredi soir 17/04 au lundi matin 4/05/92.

3^{ème} Trimestre

Les enfants travailleront les mercredis suivants :
6/05 - 13/05 - 27/05 - 3/06 - 17/06 - 24/06

Vacances d'été : Mercredi 8 juillet 1992.

CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.

- Bâtiments pour collectivités locales
- Logements collectifs (location ou accession)
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

565, ch. de la Bruyère 69760 LIMONEST Tél. 78 35 24 15

Roger CHICAULT

Prêt à porter masculin

PACO RABANNE - SEILIGMANN - SADEV - LEWINGER - ANDRE GABICCI

SPECIALISTE DU VETEMENT D'INTERIEUR ET DU SOUS-VETEMENT MASCULIN

CANE - EMINENCE - HOM

27, avenue de la République - 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE - Tél. 78 34 03 77

Ecole de Musique de Pollionnay

Une année se termine. Nous avons pu apprécier le talent de nos jeunes instrumentistes lors du Forum des Associations.

Les cours actuels seront reconduits à la rentrée :

- Eveil musical dès 4 ans
- Solfège enfants
- Solfège adultes
- Flûte à bec
- Flûte traversière
- Piano
- Violon

D'autres instruments peuvent être envisagés si le nombre d'inscriptions est suffisant dans chaque discipline.

Nous ne pouvons pas communiquer pour l'instant les tarifs, mais, d'ores et déjà, nous pensons qu'ils seront en légère hausse par rapport à ceux de l'année écoulée.

Merci aux professeurs pour leur dévouement.
Bonnes vacances à tous. Rendez-vous au mois de septembre.

La Clique crie à l'aide

De l'avis de tous, la clique apporte dans un défilé un support irremplaçable, une ambiance de fête. Les manifestations locales, même très bien organisées, sans la clique, sont comme le meilleur des mets sans sel.

Pourtant, le 16 juin dernier, lors de la fête du Sou des Ecoles, malgré son engagement, la clique a fait faux bond.

Un musicien malade, un autre pris par sa profession, et le pupitre de trompettes complètement décimé, n'a pu assurer la prestation.

Cet incident, le 2^{ème} du genre, risque de se reproduire, laissant alors comme ce fut le cas, les organisateurs dans l'embarras. Il démontre l'insuffisance des effectifs entraînant l'instabilité du groupe de musiciens et la précarité de son engagement.

Il y a des jeunes à la clique, direz-vous ! Bien sûr, et heureusement, mais ces jeunes justement ayant à assurer leur études, leur profession, seront amenés à se déplacer, voire à quitter Pollionnay, en un mot, à faire leur vie ! On ne peut pas leur en vouloir !

Alors que faire ? Laisser mourir la clique ? Non !

Vous tous qui lisez ces lignes, il y a bien parmi vous quelques volontaires pour venir grossir les rangs et apporter à la clique l'oxygène qui lui permettra d'assurer les prestations et de renouveler son répertoire.

Il n'est pas indispensable d'avoir fait le conservatoire. Quelques notions de musique, la connaissance d'un instrument : trompette, saxo ou autre trombone, il suffit de s'y remettre ! La bonne volonté fera le reste et la clique vivra.

Contactez M. Chavand au 78 48 10 89.

Association des Familles

Activités prévues pour la saison 91-92

Ces activités reprendront dès le 23 septembre.

Gymnastique volontaire mixte adultes.

3 cours tous les lundis scolaires : de 10h15 à 11h15, de 19h à 20h et de 20h à 21h.

Tarif pour un cours par semaine : 350 F pour l'année pour une personne ; 650 F pour deux personnes d'une même famille.

Responsable : Andrée Roux 78 48 14 30

Gymnastique mixte pour enfants de 4 à 12 ans Tennis de table

Ces deux activités, tant sur le plan des jours et horaires que sur le plan des tarifs restent dépendantes de la décision de l'Académie d'opter ou non pour le travail scolaire du mercredi en remplacement du samedi matin.

Nous vous tiendrons informés de l'organisation dès que possible.

Responsable : Marie-Jo Carret 78 48 12 76

Cours de couture

Les vendredis scolaires, de 14h à 16h à la salle des associations.

Tarif : 750 F pour l'année.

Toutes les personnes intéressées par ces cours de couture devront prendre contact le plus tôt possible avec Maryse Blanchard, tél. 78 48 15 13.

A moins de 7 personnes, ce cours ne sera pas reconduit.

Toutes ces activités payables à l'inscription, sont réservées aux seuls adhérents de l'Association. Une seule carte par famille ouvre droit à toutes les activités pour tous les membres de la famille.

L'Association et le projet d'aménagement de la semaine scolaire

Consultée par la Commission Municipale responsable de la relation avec l'école sur le projet de réorganisation de la semaine scolaire, l'Association, soucieuse des besoins de l'enfant s'est prononcée défavorable à la suppression de la coupure du mercredi dans le rythme scolaire, estimant que l'enfant a besoin de détente au cours de sa semaine studieuse.

"Une activité soutenue entraîne une fatigue qu'il faut gérer. Si celle-ci est facilement absorbée par la discontinuité des temps forts, il n'en est pas de même avec l'accumulation de fatigue occasionnée par une semaine de travail, d'autant que la fin de semaine peut se transformer alors pour l'enfant en marathon entre les courses en famille, les sorties qui impliquent de plus ou moins longs déplacements, etc, etc, et occasionnent encore une fatigue supplémentaire. Cercle vicieux dont l'enfant ne sort plus.

Conséquences ? Fatigue = inattention = démotivation = échec scolaire."

Cet emploi du temps semble davantage satisfaire les loisirs des parents et fait passer à l'arrière-plan les besoins réels de l'enfant.

D'autre part, il risque à terme de porter préjudice aux activités associatives et par là même à la vie du village.

Pour l'association
J. CHAVAND



Anciens Combattants

de Pollionnay
Marcy l'Etoile
Ste Consorçe

Carnet noir

Le décès subit de notre camarade le Père Gabriel Sivi-gnon, curé de Pollionnay, a été douloureusement ressenti par notre association.

Il était notre aumônier, il était notre ami. Il participait à toutes nos réunions. Il y apportait sa culture, son équilibre, sa bonne humeur.

Ses propos toujours marqués de courtoisie, ses réflexions empreintes de tolérance éclairaient nos débats.

Merci, Père Gabriel. Vous nous manquez, mais votre invisible présence nous accompagne dans toutes nos activités. Et puis, ce n'est qu'un au revoir !

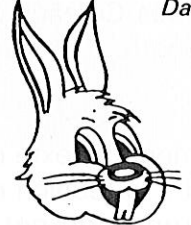
Commémoration du 8 mai 1945 8 mai 1945-8 mai 1991

Quarante six ans nous séparent du jour où fut signée la victoire de la deuxième guerre mondiale. Le 8 mai veut dire encore quelque chose pour ceux qui l'ont vécu. Mais pour les autres ?

La commémoration du 8 mai semble connaître la même désaffection que celle du 11 novembre. Les deux jours 8 mai et Ascension en 1991, sont un pont, un grand pont... Peut-être faudra-t-il sans exalter des souvenirs coquardiers retrouver le sens de ces célébrations...

Mais vous qui avez péri à Mauthausen, mais vous qui avez été tués en libérant votre ville ou votre village, mais vous qui aviez 18-20 ans, avez-vous réellement droit à l'oubli quarante six ans après ?

Emouvant rappel de l'histoire, la commémoration du 8 mai 1945, réunit de nombreux anciens combattants aux cérémonies organisées par les municipalités de Ste Consorçe - Marcy l'Etoile - Pollionnay. A chaque monument aux morts, les maires respectifs des communes citées, après un dépôt de gerbe et une minute de silence, rappellent le sacrifice des soldats tombés pour la liberté.



Dans un cadre champêtre et forestier
Des produits naturels

*Auberge
des Garennes*

Menu Campagnard et Gastronomie Traditionnelle
Banquets - Repas d'Affaires - Anniversaires

Départementale 610 entre Pollionnay et St-Pierre-la-Palud
Col de la Croix du Ban

R.C. Lyon B 378 564 695
Téléphone : 74.70.48.47

A Pollionnay, après le défilé animé par la clique, la cérémonie se poursuivait dans la salle municipale. Le président R. Deroux remettait à notre ami André Crotta, la carte du combattant et la Croix du combattant AFN, au titre de la guerre d'Algérie. Une autre distinction honorait l'un des nôtres ancien combattant, Yves Moretton ! La médaille d'or des pompiers vient récompenser, avant son départ à la retraite, ce Chef de Corps, pour son dévouement et un parcours exemplaire dans le Corps des sapeurs-pompiers volontaires de Pollionnay. Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturait cette cérémonie.

Repas traditionnel du 8 mai

Après les cérémonies officielles, place était donnée au traditionnel repas annuel du 8 mai. L'Auberge des Garennes accueille 56 convives dans une salle réservée "un peu à l'étroit" pour la nombreuse assemblée. Une confusion de menu de la part du restaurateur oblige celui-ci à venir s'excuser, ce qui permettra à chacun de comprendre et d'accepter avec bonne humeur la "légèreté" du repas, une abondance de desserts étant au programme.

Le champagne offert par l'association dissipa le malentendu et permit à l'humour de s'épanouir. Les dames (un grand merci leur est adressé), en interprétant quelques chansons reprises en chœur par l'assemblée, donneront le ton à cette fête de l'amitié et de la camaraderie. Après cette agréable journée, rendez-vous est pris pour le 8 mai 1992.

Dates à retenir

14 juillet : Fête Nationale. Cérémonie à Pollionnay 11h30.

24 août : Réunion du Comité Directeur - 17 heures, salle des Associations. Tous les camarades sont cordialement invités à y assister.

14 septembre : Voyage annuel.

Autocar jusqu'à Tournon (Ardèche) pour prendre un vrai train à vapeur "le Mastrou". Celui-ci nous conduira à Lamastre (33 km) en suivant le cours de la rivière "Le Doux". Déjeuner à Le Crestet (copieux et de qualité) puis retour par Annonay-Condrieu où nous espérons bien pouvoir déguster un bon St-Joseph.

Le nombre de places est limité à 54. Il est conseillé de s'inscrire dès la parution de la prochaine circulaire d'information.

Le Bureau

BLANCHISSERIE

Collectivités - Hôpitaux - Restaurants

J.M. MORELLON

"Le Sarrazin"
69290 POLLIONNAY
Tél. 78 48 12 83



Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais

Comité de Pollionnay

Nos adhérents sont régulièrement informés par lettres circulaires, de l'avancée de notre lutte.

Cet article s'adresse donc à ceux qui ne nous ont pas rejoint cette année, soit parce qu'ils considèrent que c'est perdu d'avance, soit parce qu'ils pensent que c'est déjà gagné. Il constitue la synthèse des derniers événements vécus par notre association.

Le 14 juin 1991, s'est tenue son assemblée générale, regroupant les 19 comités représentant les 19 communes concernées par le projet de voirie du Conseil Général. Dans son rapport moral, Monsieur Mordelet a rappelé nos principales actions, et en particulier, les 2 recours adressés au Tribunal Administratif.

Le 4 mars 91, requête en annulation du vote du projet.

Le 6 mars 91, demande de sursis à exécution pour l'inscription des périmètres d'études.

D'autre part, il s'est félicité de la reconnaissance, par les différents partenaires officiels, du sérieux et de la crédibilité de notre association.

- **Sérieux**, le sondage réalisé par notre association entre février et avril 91, auprès d'un échantillon représentatif de la population des Coteaux du Lyonnais.

Les résultats de ce sondage ont été adressés à toutes les personnalités des communes et de la région.

- **Crédibilité**, puisque notre association a été invitée à prendre la parole à l'occasion de la synthèse des travaux de la réunion de la Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais du 15 juin 91.

Le matin, les élus avaient, en carrefours, travaillé sur 4 thèmes :

- Habitat - Cadre de Vie - Urbanisme
- Economie
- Agriculture
- Tourisme - Vie sociale et culturelle

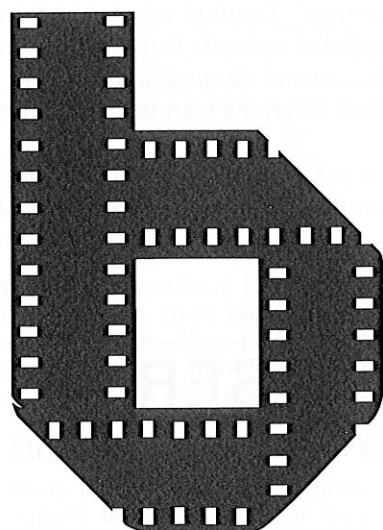
En matière de voirie, puisque cette préoccupation est là, faut-il se réjouir qu'aucune commission n'ait accepté le projet du Conseil général, ou s'inquiéter du fait qu'aucune commission ne l'ait fermement condamné, et les pénétrantes semblent être acceptées, alors qu'elles risquent d'être le point de départ d'un schéma plus général?

Vraisemblablement, la CRCL ne se prononcera définitivement qu'en septembre.

A suivre donc, mais la vigilance reste plus que jamais à l'ordre du jour, en particulier à l'égard du Conseil Général à qui il sera sans doute prochainement opportun de rappeler qu'il a affirmé, en adoptant le projet de schéma de voirie des Coteaux du Lyonnais, que rien ne serait fait contre l'avis des communes.

Les documents cités précédemment, le texte de l'intervention de notre représentant à la réunion de la CRCL du 15 juin, le compte-rendu de cette réunion, la position des municipalités sur le projet, ou sur l'inscription des périmètres d'études, sont à disposition auprès des responsables de notre association. Des bulletins d'adhésions également.

jean-louis bessenay
photographe



KODAK Express
Développement en 1 heure
ou 24 heures

78.57.04.89

103-105, av. Édouard Millaud 69290 craponne

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

Vous avez sans doute remarqué le logo figurant sur la page de couverture : il est signé Olivier Teulade, à qui la Municipalité adresse tous ses compliments.

L'équipe municipale souhaite que ce logo soit associé à toutes les manifestations de Pollionnay.

Des pin's vont être fabriqués sur ce modèle et seront mis à la disposition des associations qui le souhaiteront.

CARRIERES POCCACHARD SARL

PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

TEL : 78 48 13 14

AUTO-ÉCOLE DE CHARBONNIERES

Gérard CORNU

4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS
Tél. 78.87.17.30
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT

Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h

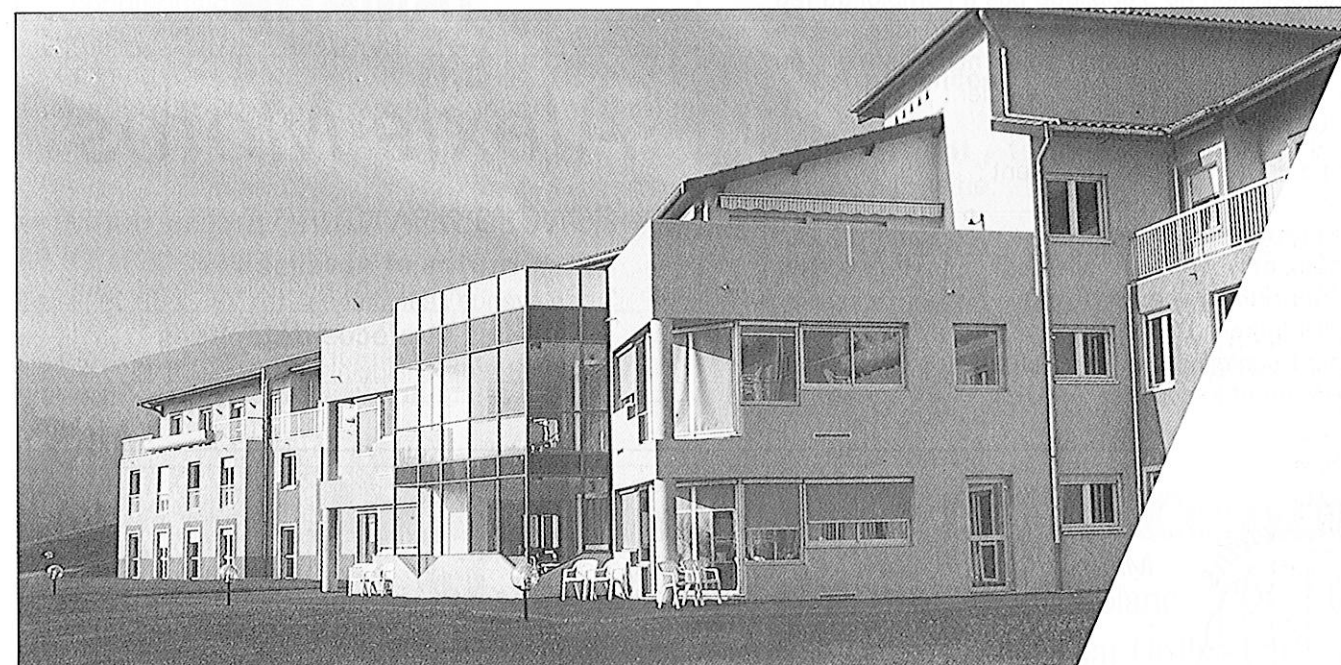
TRANSPORT - TERRASSEMENT

Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, Allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON
Tél. : 78-59-22-64



Etablissements médicalisés pour personnes âgées et désorientées

Les **Aurélias Pollionnay**

69290 Pollionnay par Craponne
Tél. 78.48.15.33

LE PERSONNEL MEDICAL

Neuropsychiatre, gériatre, généraliste, chefs de groupe, infirmières, aides-soignantes spécialisées (de jour et de nuit) sont attachés à l'établissement avec "astreinte" 7 jours sur 7.

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

COMMUNIQUE

L'A.P.F. (Association des Paralysés de France) nous prie de vous annoncer le ramassage de textiles usagés, chaussures (par paires) et radiographies périmées, qu'ils pratiqueront cette année :

LE SAMEDI 19 OCTOBRE 1991

Dès maintenant, vous êtes invités à mettre de côté ce qui peut être collecté à cette occasion.
Des instructions seront données en temps utile pour les lieux et jours de collecte.
D'avance merci.

La collecte se fera, Salle Jourdan, les vendredi 18, samedi 19 octobre.

ATTENTION AUX FEUX DE FORETS

Dans l'intérêt majeur de protection de notre environnement, il est rappelé à tous, les dispositions de l'arrêté n° 645-71 de Mr le Préfet du Rhône, en date du 25 novembre 1971, toujours en vigueur, et INTERDISANT, notamment :

- "Du 15 juin au 31 octobre de chaque année, à toute personne, y compris les propriétaires de bois et leurs ayants droit, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts et terrains reboisés dans le département du Rhône.

"Cette interdiction de feu s'étend non seulement aux écobuages et pratiques similaires, mais à toutes les opérations pouvant être la conséquence de l'exploitation forestière et notamment à la fabrication du charbon de bois.

"Cette interdiction ne s'applique pas à l'emploi du feu dans les locaux servant à l'habitation et dans leurs dépendances, non plus qu'aux bâtiments, chantiers ou abris, sous réserve que les feux n'y soient pas abandonnés sans surveillance."

Ce même arrêté prescrit également :

"L'incinération de végétaux sur pied (landes, fougères, genêts, etc...) est formellement interdite, pendant la même période, à moins de 400 mètres des bois, forêts ou plantations. De telles incinérations devront être constamment surveillées et ne pourront être effectuées qu'entre le lever et le coucher du soleil.

"L'incinération de végétaux coupés (herbe, etc...) ne pourra, pendant cette période, être effectuée qu'en tas ou en meules et à une distance supérieure à 400 mètres des bois, forêts ou terrains reboisés les plus voisins. Ces feux ne pourront être allumés qu'après le lever du soleil et seront soigneusement éteints avant la nuit. A aucun moment, ils ne pourront rester sans surveillance".

Cet arrêté important et généralement ignoré, prescrit également que :

"Du 15 juin au 31 octobre de chaque année, il sera interdit à toute personne de fumer dans les bois, les forêts, plantations et reboisements, ainsi que dans les landes, cette interdiction s'applique également aux piétons circulant sur les voies publiques traversant ces terrains".

YAMAHA
LYON
Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

motos et accessoires

3 et 5 avenue Jean Jaurès - tél. 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34 rue Chalopin - tél. 78 69 08 62

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

OPAH

Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat

Après étude des besoins en 1990, l'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) de la Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais, est lancée depuis le 1^{er} janvier 1991.

Toutes les personnes qui ont un projet d'amélioration de logement peuvent désormais constituer leur dossier de demande d'aide à l'amélioration de l'habitat, auprès du CDHAR du Rhône.

Déjà, du 1^{er} janvier au 31 avril 1991, 577 000 francs de prime ont été attribués pour l'amélioration de 38 logements occupés par leur propriétaire, et 2 650 000 francs de subvention ont permis la rénovation de 55 logements locatifs.

Vous aussi, vous pouvez peut-être en bénéficier :

● Si vous projetez d'améliorer un logement

(création WC, salle d'eau, chauffage, isolation, toiture, étanchéité des façades, etc...)

● et si vous répondez à certains critères :

● Pour les propriétaires occupants :

- conditions de ressources
- maison de + 20 ans
- montant de la prime : 25 ou 35 % (selon revenus) sur 70 000 F de travaux subventionnables maximum.

● Pour les propriétaires de logements locatifs ou les locataires :

- aucune condition de ressources
- immeuble construit avant 1948
- logements non équipés des 3 éléments de confort (WC, salle d'eau, chauffage)

- engagement à louer durant 10 ans, en résidence principale (possibilité de reprise après 5 ans pour occupation personnelle en résidence principale).

N.B. : Pour les immeubles construits entre sept. 1948 et déc. 1975, ou les logements équipés des 3 éléments de confort, seuls les travaux d'Economie d'Energie sont subventionnables.

- montant de la subvention : 25 % des travaux subventionnables plafonnés en fonction de la surface du logement (ex: logement de 100 m² environ : 300 000 F de travaux subventionnables).

Ces aides financières, non remboursables, sont attribuées par l'Etat. Elles peuvent éventuellement être complétées par une aide des Caisses de Retraites à leurs ressortissants, selon des critères propres à chaque organisme.

Un dossier de demande doit être déposé auprès du CDHAR, et les travaux ne pourront commencer qu'après en avoir reçu l'autorisation.

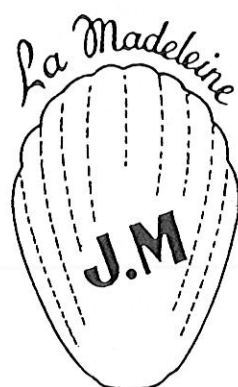
Venez vous informer dès aujourd'hui auprès du CDHAR (Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural du Rhône).

Permanences :

* **Mornant** : tous les vendredis de 9h30 à 12h00, en mairie.

* **Vaugneray** : tous les vendredis de 14h30 à 17h00, en mairie.

* **Ou au siège social** (uniquement sur rendez-vous), tél. 72 32 17 62, 49 rue Prof. Patel 69009 LYON.



Fournisseurs en collectivités

BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPECIALITES "PUR BEURRE"

Madeleines - brioques - Croissants - Tartes

SOFAADIS S.A.

Anc. Ets MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - 69280 SAINTE-CONSORCE - Tél. 78 57 09 47

VENTE AUX PARTICULIERS

Jacques Poix Communications

IMPRIMERIE - PAPETERIE - PHOTOCOPIES noir/blanc - COULEURS

TIRAGE DE PLANS - Publication Assistée par Ordinateur

**CREE
COPIE
IMPRIME**

CRAPONNE

68 avenue Edouard Millaud

78 44 87 66

Fax 78 44 62 35

TASSIN

50 avenue Victor Hugo

78 34 89 18

Fax 78 34 88 91

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

Carnet rose et rumeur ou "surprise surprise"

Rencontre chez Leclerc :

- " Bonjour Madame Vial, ça va ? Et le petit comment va-t-il ? "

- " Eh bien, il est là, voyez vous-même. "

- " Ah "ben" oui, il est costaud, quel âge ça lui fait ? "

- " 21 mois "

- " Oui, mais l'autre ? "

- " Heu !!! "

- " Oui, le second ? Vous étiez bien enceinte et vous avez accouché ! "

- " Ah ça, c'est la meilleure du siècle, j'aurais accouché sans le savoir !! "

Voilà le "sketch" que ma femme m'a raconté il y a 3 jours ! On s'est vraiment, vraiment, "marré" !

Mais comment peut-on monter de pareils "bateaux" ?

Je racontais cette élucubration à un voisin
- " Ça s'est dit au village " m'a-t-il confié.
- " Même que certains disaient que la naissance était pour le mois d'août ! "

Il y avait donc 2 rumeurs ! (une de rechange !).

C'est quand même triste de voir jusqu'où peut mener la "Tchach" indisciplinée et maladroite de gens qui croyant se donner de l'importance racontent n'importe quoi. En l'occurrence, la chute brutale de la rumeur qui a eu le cou tranché net, n'a été qu'une grande comédie d'une particulière drôlerie.

Mais il pourrait "naître" d'autres calomnies, ou d'autres rumeurs, qui, sur le plan de la moralité, de la famille ou de la santé, ne seraient pas aussi facile à faire cesser et ceci pourrait être extrêmement grave.

Alors, de grâce, mesdames, ou messieurs, les professionnels du bavardage intempestif et incontrôlé, ne racontez plus n'importe quoi, mais, étayer vos dires avec des preuves ou, mieux encore, si vous le pouvez, pour ne pas être ridicules, dangereux et bien taisez-vous.

Paul VIAL

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE ET TRAVAUX PUBLICS Toitures "Anciennes"

Bouchard - Bazin

"La Poizatière" - 69290 POLLIONNAY

Tél. (Bouchard) 78.48.13.50
Tél. (Bazin) 78.45.84.48

Voyages GILBERT Havas Diffusion

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. 78 34 78 09
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places
Cars : toilettes - vidéo - Air conditionné

Séjours - Circuits - Avions
Billets avions - SNCF

Programme spéciaux pour groupes

Si votre publicité s'était trouvée ici

**ELLE AURAIT ETE
VUE**

La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY Tél 78 48 15 73
Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

Petit lexique à l'usage des maires ruraux

Je vous offre ce petit glossaire des mots les plus souvent en usage dans nos mairies. Inutile de me dire qu'il est irrévérencieux, je le sais et je le revendique. Mais il faut bien rire un peu de tout avant que d'en pleurer.

● **Conjoint du maire** : personne du sexe opposé à celui du maire et qui répète souvent la même chose. Exemple : "As-tu réunion ce soir ?" ou encore "Ne dérange pas les enfants, ils dorment déjà".

● **Conseil Régional** : institution qui sert à faire croire qu'on ne peut se passer d'elle.

● **Conseiller général** : élu qui sert à faire déneiger entre son domicile et Vesoul.

● **DGE2** : machine à faire penser qu'on aurait dû la demander plus tôt.

● **Directeur** : haut fonctionnaire chargé de dire que la Haute-Saône mériterait plus de moyens mais qu'il faut faire avec.

● **Echarpe** : objet convoité qui se met d'ordinaire au cou, mais que les maires mettent autour de l'abdomen ou en bandoulière pour faire gilet pare-balles.

● **Ecole** : institution en voie de disparition en zone rurale et qui se consomme avec du sucre. Expression courante : "L'an dernier, je me suis fait sucrer mon école".

● **Enfants de maire** : jeunes français partagés entre la fierté d'avoir un parent à la tête d'une commune et la frustration de ne jamais l'entendre dire autre chose : "Pas aujourd'hui, je n'ai pas le temps" ou encore "Débrouillez-vous seuls et soyez sages, je reviens".

LES DIX COMMANDEMENTS CONTRE LE CAMBRIOLAGE DE VOTRE APPARTEMENT

- 1 - Installer un verrou de sûreté si la porte d'accès de l'habitation n'en comporte pas (les modèles les plus sûrs sont à crémone).
- 2 - En quittant l'habitation, même pour une courte absence, fermez serrure et verrou.
- 3 - Ne pas oublier, avant tout départ, de fermer les volets des fenêtres, principalement ceux des fenêtres facilement accessibles.
- 4 - Si la porte n'est pas suffisamment résistante, faites poser un blindage et renforcez l'encadrement en même temps.
- 5 - Protéger également les soupiraux, et autres ouvertures sur une cour, éventuellement au moyen de barreaux.
- 6 - Evitez de laisser les clés de l'habitation dans les boîtes à lettres ou encore sous les paillasons.
- 7 - Enfermez tout objet de valeur dans les meubles fermés à clé, en retirant celle-ci, ou mieux, mettez vos "trésors" en coffre-fort chez vous ou dans une banque.
- 8 - Lors de toute absence prolongée, évitez que le courrier ne s'amoncele dans la boîte aux lettres. Faites-le suivre à votre adresse ou faites-le relever.
- 9 - Eventuellement, étudiez la possibilité d'installer des détecteurs ou des dispositifs d'alarme et si possible agréés.
- 10 - Rendez à vos voisins le service que vous attendez vous-mêmes de leur part : prévenez la police ou la gendarmerie si des personnes étrangères à l'immeuble ou au quartier rôdent dans les escaliers ou à proximité des maisons individuelles.

● **Indemnité du maire** : autre nom du RMI, lorsqu'elle est destinée à un maire rural.

● **Impôts locaux** : casse-tête annuel trop énorme pour les contribuables, trop menu pour le maire et déstabilisant pour les élus qui sont aussi des contribuables.

● **Maire rural** : grand électeur qui se sous-estime.

● **Mairie** : lieu commun servant à tout et au reste. Synonymes : bureau d'aide sociale, annexe administrative, confessionnal, agora, tribunal.

● **Micro-onde** : invention servant aux maires ruraux pour manger tiède.

● **Officier de police judiciaire** : fonction d'apparat du maire pour faire croire à ses administrés que c'est aussi un shérif.

● **Oiseau bleu** : ancien logo de la Poste.

● **Oiseau rare** : nouveau nom de l'oiseau bleu

● **Parlementaire** : élu délocalisé en perpétuelle agitation entre Paris et sa circonscription. Expression courante : "Excusez mon retard, mais il faut que je reparte".

● **Poste d'instituteurs** : denrée rare que le ministère nous prête et nous reprend après calcul savant.

● **Règle de trois** : opération parisienne qui sert à justifier le peu de moyens qu'on donne aux provinces rurales.

● **Rural** : français qui, selon le ministère des finances, vaut 0,4 parisiens. (Calcul de la DGF pour la dotation de base).

● **Rural profond** : français qui se demande s'il l'est toujours lorsqu'il regarde ce qui se dépense à Paris et dans le Golfe.

● **Subvention** : machine à faire croire qu'on va y arriver.

Gérard PELLETIER
Maire de Raze - 70000

Danielle et Alain Dader Boulangerie - Viennoiserie Épicerie

Pains Speciaux

Pâtisseries pour toutes cérémonies, fêtes, mariages, etc...

69290 Pollionnay
Tel. 78 48 11 41

Boucherie - Charcuterie de campagne

TRAITEUR

Plats cuisinés sur commande

Pierre BILLIET

69280 SAINTE-CONSORCE
Tél. 78.87.08.54

La vie prend des couleurs avec le libre service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...

**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h. à 19 h. du lundi au samedi
de 9 h. à 12 h. dim. et jrs fériés**



**Libre service
de la plante**

Desbos

**Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél : 78 87 18 58**